



# Dans la période, vous voulez des masques... ou des gourdes ?!

5 mai 2020

**Un énième CSE dans la période COVID-19 où les réponses aux inquiétudes et questions de vos élus CGT sont toujours aussi difficile à obtenir. Entre non-réponses et « déformation » de la réalité vécue par les personnels, la direction ne rassure personne... du moins pas la CGT.**

## • Situation administrative des salariés.

UN SCANDALE !! Après presque 2 mois de confinement, la direction est toujours incapable de fournir aux élus une vision précise de la situation administrative des personnels. Une seule chose de sûre, tout a été mis en place pour qu'un maximum de personnels perdent leurs RTT.

En effet, les chiffres montrent une augmentation des salariés non-requis alors qu'ils devraient logiquement diminuer avec la reprise progressive des activités. L'explication est toute simple : la direction porte les personnels en RTT imposés dans les personnels non-requis. Et là, BINGO !! Les personnels en RTT viennent gonfler les chiffres des non-requis et par la même, sûrement la base de calcul pour le remboursement par l'état des heures de chômage partiel. La CGT a demandé que les personnels en RTT soient comptabilisés dans les « autres absences rémunérées » et non dans les « non requis ».

**Depuis le début, la CGT dénonce une optimisation des aides de l'état par Naval Group.  
Cet abus est tout simplement scandaleux !!**

La CGT est aussi revenue sur la situation des personnels en situation de handicap ou des personnels dit « à risques ». Depuis le début du confinement, rare sont ces personnels à avoir eu des informations de la direction. A quelques jours de la reprise, personne ne sait comment leur situation va être gérée !

La DRH a indiqué avoir porté depuis le début une attention particulière à ces personnels.

A l'inverse, la médecine a indiqué ne pas avoir les moyens de s'occuper de tout le monde individuellement et que les seules personnels à avoir eu des informations sont ceux qui sont venus les chercher.

Qui doit-on croire ???

## • Mise en place de caméras thermiques.

La CGT se félicite d'avoir été entendue sur ce sujet. Depuis le début, il est pour nous inacceptable que ce soit aux personnels de justifier de leur état de santé par le biais d'une attestation de prise de température. Ce genre d'attestation est par ailleurs plus que discutable légalement.

Après avoir désapprouvé leur utilisation sur les conseils du médecin du travail, la direction va donc mettre en place plusieurs caméras thermiques, certaines fixes, d'autres mobiles. Si il paraît logique que les systèmes fixes soient placés à l'entrée des gros secteurs, pour la CGT il paraît aussi logique que les systèmes mobiles soient affectés aux entrées du site afin d'éliminer les risques au plus tôt et avant l'entrée sur le site. La CGT appuiera dans ce sens.

La CGT a aussi une nouvelle fois insisté sur l'importance de rendre le port du masque obligatoire. De surcroît, il est bien sûr indispensable que ces masques soient adaptés aux situations de travail et qu'il ne faut pas envoyer des personnels équipés de masques non ignifugés sur des travaux dangereux.

## • Point sur le bâtiment OpenHydro.

La direction a annoncé l'abandon de reprise du site de l'usine OpenHydro du terre plain des Mielles, et ce par souci d'économie. Apparemment, les berceaux qu'ils étaient impossible d'intégrer sur le site avant le confinement pourront finalement l'être après !! A croire que le COVID à le pouvoir d'agrandir les surfaces...

Comme solution de remplacement, la direction a décidé de remettre à niveau la cale 1. D'après ses dires, cette option est moins coûteuse.

Pour la CGT, cette décision n'est pas anodine, notamment parce qu'elle se fait au nom des économies et qu'à ce petit jeu-là, la direction est capable de tout justifier. Ce genre de stratégie, impactante pour nos surfaces productives, est sans retour possible. Qui plus est, elle a été décidée au bout d'un mois de confinement, remettant à plat toute la vision d'investissement. Pourtant, aucuns contrats ou prospects n'ont été perdu et que les défis à venir en termes de charge n'ont pas changé. Pour la CGT, ce n'est absolument pas un bon signal pour l'avenir.

**Malgré le confinement, le site de Cherbourg doit se préparer au futur programme et à S3G. Cela ne se fera pas en économisant sur les investissements et notamment dans l'outil industriel.**

## • Situation du CSE.

Un point a été fait par le secrétaire du CSE sur le positionnement des salariés du CSE dans la période. La CGT note avec satisfaction que le mauvais accord signé par les partenaires sociaux pour les personnels de Naval Group n'a pas été appliqué aux salariés du CSE. Seulement une d'entre elles a été « invitée » à prendre une semaine de congé dans la période pour faire comme ses camarades.

Ensuite, à la surprise des élus CGT, puisque non prévu à l'ordre du jour, le secrétaire du CSE a soumis au vote des élus un engagement financier du CSE. Cet engagement concerne l'achat de gourdes à l'effigie du CSE (de la Communication en fait...) destinées aux personnels. Au-delà de la gestion de l'impact d'un tel objet (point d'eau potable sur le site, distribution en période de COVID...), on peut se poser la question de la priorité faite par l'équipe en place à trancher ce genre de question...

Pour la CGT, préparer l'après COVID du CSE consiste plutôt à organiser la réouverture de l'accueil aux personnels et la distribution des prestations déjà engagées (chèques vacances, commandes groupées...) puis de travailler au plus vite sur les éventuelles conséquences budgétaires d'une baisse de la dotation de la direction dû à la période de chômage partiel.

Pour finir sur ce sujet, le CSE est encore excédentaire de 80.000euros. La CGT aurait en temps normal demandé qu'une partie de ce surplus de budget bénéficie aux salariés du CSE car il pourrait largement leur financer un 13<sup>ème</sup> mois. Mais dans la période, puisque le mot « solidarité » est employé à toute les sauces et notamment pour signer de mauvais accords, la CGT trouve qu'il aurait été de bon ton de redonner ses lettres de noblesse à ce joli mot en attribuant cet excédent de budget à un organisme œuvrant dans le domaine de la santé.

**Là où les uns et les autres voient dans leurs priorités des opportunités d'économies ou de communication, la CGT ne compte pas oublier les seules priorités qui prévalent : la santé des personnels et de leurs familles et un traitement social de haut niveau de leurs situations.**